4

PROVINCE DE QUEBEC

DEPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

ET DE LA

COLONISATION

COLONISATION DU LAC ST-JEAN.

En quoi consiste la région du Lac St-Jean.—Voies de communication.—Qualité du sol.—Prix des terres.—Avantages accordés aux colons par le chemin de fer.

On peut constater par la presse, et par la connaissance qui nous en arrive de toutes parts, que le mouvement de rapatriement de nos compatriotes des Etats-Unis se continue et s'accentue tous les jours; ce mouvement, NN. SS. les archevêques et évêques de la Province le constataient eux-mêmes avec satisfaction dans leur lettre pastorale de janvier dernier, annonçant la fondation de l'œuvre des missionnaires agricoles : "bon nombre de nos compatriotes" disent-ils, "pressés par le besoin, et aussi par le désir persistant de revoir le Canada, sont revenus au milieu de nous."

Plusieurs, parmi ces Canadiens revenus des Etats-Unis, se sont courageusement livrés à l'agriculture, et sont allés s'établir au Lac Saint-Jean, beaucoup de cultivateurs et fils de cultivateurs des anciennes paroisses, et mêmes des habitants des villes ont aussi pris la même direction, et sont allés s'établir dans la région du Lac; les résultats heureux de la politique agricole du gouvernement de la province de Québec, n'ont pas été étrangers à la détermination de ces courageux colons; en effet il est notoire que par les connaissances agricoles répandues avec profusion, au moyen des Cercles, du Journal d'Agriculture, des conférenciers agricoles, l'amélioration de l'agriculture l'a rendu lucrative, en même temps que le développement extraordinaire de l'industrie laitière a répandu le bien-être dans un grand nombre de paroisses; dans la lettre pastorale dont il vient d'être question, NN. SS. reconnaissent hautement ces heureux résultats; "on ne voit plus," disent-ils, "de cette misère noire qui contraint à s'expatrier, mais on remarque partout une honnête aisance, la joie et le bonheur au foyer domestique."

Il est donc reconnu que le mouvement de colonisation se dirige vers la région du Lac Saint-Jean, le fait est tellement notoire qu'il provoque un très-grand nombre de demandes d'informations, et il a été jugé nécessaire de

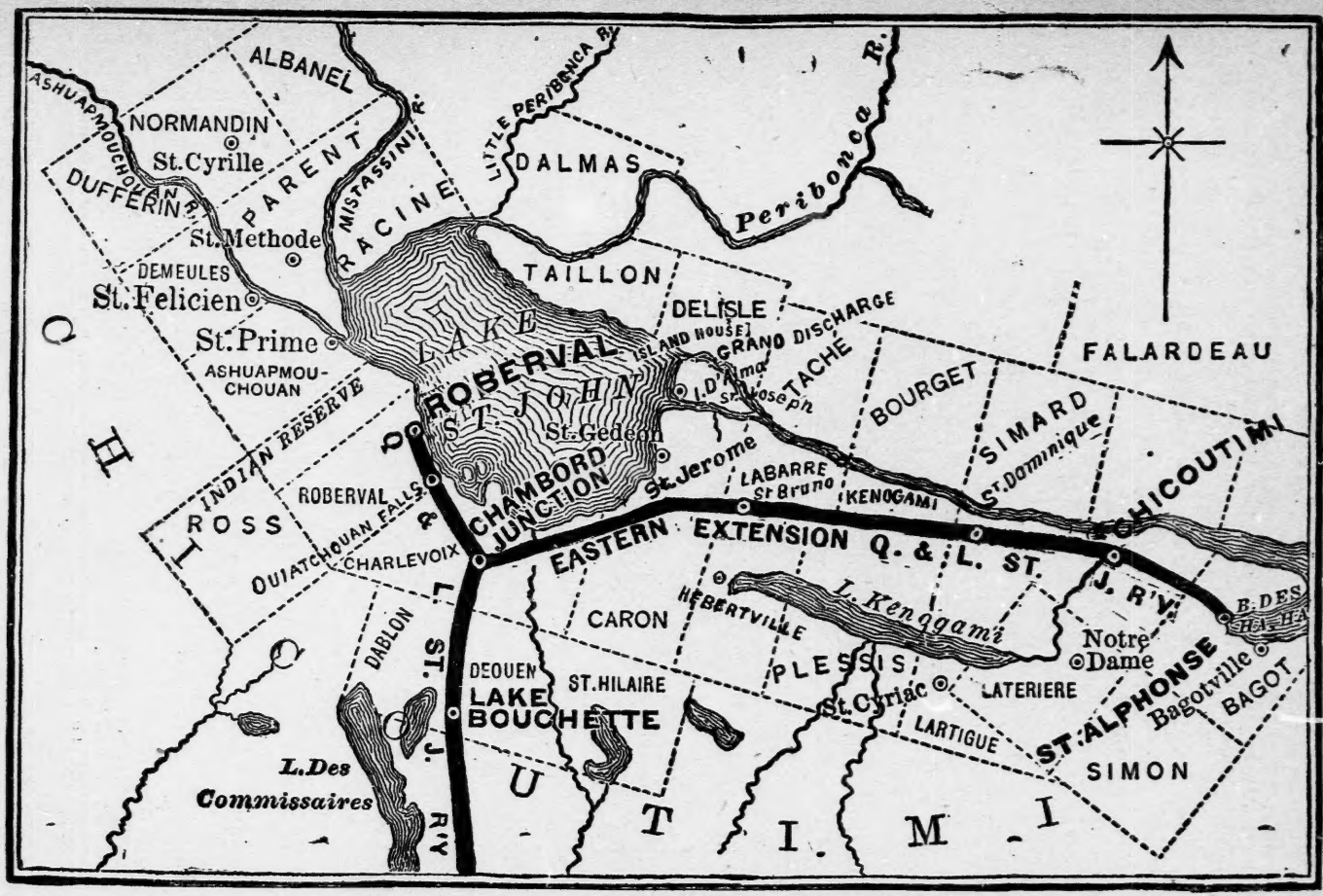

CARTE DE LA RÉGION DU LAC ST-JEAN.

condenser, de publier et de répandre abondamment les renseignements indispensables à ceux qui désirent aller s'établir dans cette partie si fertile du pays ; mais voyons d'abord ce qu'on entend par

Région du Lac Saint-Jean.

Considérée au point de vue de la colonisation, cette région comprend trois agences dont l'une à St-Roch de Québec, renfermant le territoire qui s'étend entre Québec et la région du lac Saint-Jean proprement dite, une autre à Roberval contenant les cantons à l'ouest du lac, la troisième à Hébertville formée des cantons situés à l'est et au sud-est du lac.

Agent à Québec : M. J. E. BOILY, N. P.
" " Roberval : M. GEORGE AUDET.
" " Héberville : M. SEVERIN DUMAIS.

Voies de Communication.

On se rend de Québec à Roberval par le chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean lequel, depuis l'été dernier se rend à Hébertville et de là jusqu'à Chicoutimi, chef-lieu du district judiciaire du même nom, et siège de l'évêché du diocèse de Chicoutimi ; entre les paroisses et groupes de colons de ces diverses agences, les voyages se font en voiture ; de plus il se construit cet hiver un bateau à vapeur qui voyagera entre Roberval et les établissements de colonisation situés sur les grandes rivières qui se jettent dans le Lac Saint-Jean, notamment l'établissement des Trappistes situé sur la Mistassini.

Carte du Chemin de Fer Québec et Lac St-Jean.

Quantité de Terre à Concéder, Qualité du Sol.

L'agence de Roberval comprend 16 cantons ayant 434.217 acres arpentés et mis en vente, aux conditions d'établissement que l'on verra plus loin ; l'agence de Hébertville comprend 10 cantons ayant 199,858 acres aussi arpentés et à la disposition des colons. Quant à la qualité du sol, en général, il est de qualité supérieure, composé en grande partie de terre argileuse, grise, noire et jaune dans les vallées, et de terre jaune sablonneuse sur les hauteurs, très propre à la culture ; c'est ainsi que s'expriment les arpenteurs qui ont exploré et divisé les cantons qui forment la région du Lac Saint-Jean, ces mêmes arpenteurs ont bien soin de signaler dans leurs rapports les parties de ces mêmes cantons qui sont rocheuses, marécageuses ou autrement impropres à la culture.

En général on peut dire que ces cantons ont un sol très fertile. N'est-il pas admis que l'on juge du sol et du climat d'un pays d'après la production

CARTE DE LA RÉGION DU LAC ST-JEAN.

du blé? Or en comparant cette production au Lac Saint-Jean avec celle des meilleures régions de la Province, c'est à dire avec celle des Cantons de l'Est, les rapports suivants prouvent l'incontestable supériorité des terres du Lac Saint-Jean ; ces rapports sont tirés du recensement de 1881.

	Population.	Minots de blé.	Minots par 1000 de pop.
Chicoutimi.——.....	32,409	154,589	4,800
Compton.....	19,581	34,181	1,800
Stanstead.....	15,556	37,727	2,400
Huntingdon.....	15,495	24,378	1,600

Prix des Terres.

Les cantons arpentés sont divisés, autant que possible, en lot de 100 acres ces lots dans la deuxième et troisième agences de la région du Lac Saint-Jean sont de 20 cents l'acre, soit $20 le lot dont $5 comptant, la balance étant payable en quatre versements égaux et annuels, aux conditions d'établissement ; à ces mêmes conditions on accorde à tout père ou mère, sujet britannique, domicilié dans la Province, ayant douze enfants légitimes vivants, une concession gratuite de cent acres des terres publiques choisis parmi les terres disponibles propres à la culture ; la vente ou la concession gratuite d'un lot est faite aux conditions suivantes savoir :

L'acquéreur devra prendre possession de la terre ainsi vendue dans les six mois de la date de la présente vente, et continuer d'y résider et de l'occuper, soit lui-même, soit par d'autres, pendant au moins deux ans, à compter de ce temps ; et dans le cours de quatre années au plus, il devra défricher et mettre en culture une étendue d'icelle égale à au moins dix acres par cent acres, et y construire une maison habitable d'au moins seize pieds sur vingt.

Les colons qui peuvent disposer d'un capital plus ou moins considérable trouveront à acheter des terres déjà en culture, et plus ou moins avancées, dans les paroisses et groupes de colons qui suivent ; nous donnons leur population et leur distance respective de la jonction Chambord ; ce tableau sera aussi utile à ceux qui veulent aller s'établir et qui généralement sont bien aises de se joindre aux groupes de colonisation plus ou moins importants.

A l'Ouest.	*Milles*	*Population,*
St-Louis.....	1	1000
Roberval.....	13	1400
St-Prime.....	22	1100
St-Félicien.....	31	800
St-Méthode.....	36	300
Normandin.....	49	200
Peribonca.....	45	20
A l'Est.		
St-Jérôme.....	9	2000
St-Gédéon.....	15	800
St-Bruno.....	20	400
St-Joseph d'Alma.....	23	800
Hébertville.....	22	200

Puisqu'il est question de population il ne sera pas sans intérêt de faire connaître aux colons qui désirent s'établir au Lac Saint-Jean, que le comté de Chicoutimi qui renferme cette région, est le seul de tous les comtés de la Pro-

vince qui ait plus que doublé sa population dans les vingt dernières années. En effet la population était en 1871 de 18,516, en 1891 de 38,291.

Enfin comme dernier renseignement il nous est agréable de faire connaître les avantages que la compagnie de chemin de fer de Québec et du Lac Saint-Jean offre aux colons.

TRANSPORT GRATUIT de Québec au lac Saint-Jean des colons et de leurs familles, de 300 lbs. d'effets de ménage pour chaque adulte et de 150 lbs. pour chaque enfant. Tout excédant de 300 lbs. d'effets de ménage—mais pas au delà d'un chargement de char pour chaque famille—sera transporté au prix nominal de 9 centins par 100 lbs.

Les colons de bonne foi qui désireront aller seulement examiner les terres obtiendront un demi-passage de Québec au lac Saint-Jean et retour, à $2.75 chacun, sur présentation d'un certificat de l'assistant-commissaire de l'agriculture.

Pour se procurer un certificat de l'assistant-commissaire, il faut dans les deux cas, que le colon, ou celui qui désire visiter les terres du lac Saint-Jean soit porteur d'un certificat du curé de sa paroisse afin de donner une preuve de sa bonne foi.

Département de l'Agriculture et de la Colonisation.

Québec, Mars 1894.

ENCORE DU PROGRES.

COLONISATION AU LAC SAINT-JEAN.

Service d'un bateau à vapeur pour les colons.

On construit actuellment au Lac St-Jean un bateau à vapeur pour faire le service entre le terminus du chemin de fer, à Roberval et les nouveaux établissements fondés dernièrement sur les bords des rivières qui tombent dans le lac, du nord et de l'ouest.

Le principal de ces établissements est celui qui a été fondé l'année dernière, sur la rivière Mistassini par les Pères trappistes d'Oka ; il s'y réalise des progrès si rapides qu'il y a déja pas moins de deux cents lots pris par des colons. Il y a aussi de nouveaux établissements sur les rivières Ashuapmouchouan Ticouapé, Périboca et Rivière à La Pipe où se trouvent les meilleures terres de la région du Lac St-Jean ; mais les distances entre ces établissement sonts très grandes, même celui des Pères trappistes se trouve à cinquante milles du chemin de fer à Roberval, les colons commencent à demander avec instance l'extension du chemin de fer. Cette entreprise coûterait près d'un million de piastres ; le gouvernement ne pourrait y songer actuellement. Il a résolu d'utiliser les differentes rivières comme voies de communication, au moyen d'un bateau à vapeur qui voyagera entre Roberval et les nouveaux établissements. Ce bateau devant être d'un faible tirant d'eau, seulement dix-huit pouces, pourra naviguer sur les rivières, même lorsque l'eau sera très basse.

Il y a peu de personnes qui ont une idée de la largeur des rivières qui tombent dans le Lac St Jean; la Peribonca et la Mistassini, par exemple, sont à leur embouchure, plus larges que le St-Laurent à Québec. La Peribonca a près de cinq cents milles de long; c'est, une rivière aussi considérable que l'Ottawa. La Mistassini avec ses différentes branches, a probablement trois cents milles. Sans doute, ces rivières ne sont pas navigables sur toute leur longueur, mais elles le sont cependant sur un assez long parcours pour être de la plus grande utilité aux établissements de colonisation.

Aux renseignements qui précèdent nous pouvons ajouter que l'honorable M. Beaubien a conclu un arrangement avec M. Beemer, relativement à cette communication par bateau à vapeur.

Aux termes de cet arrangement, la construction du bateau à vapeur et les frais de navigation sont à la charge de M. Beemer, mais le commissaire de l'agriculture lui accorde une subvention annuelle, à être prise sur l'octroi de la colonisation, pour le service d'une ligne au moyen de ce bateau à vapeur. C'était le meilleur moyen et le plus pratique, pour mettre ces établissements en communication avec le chemin de fer. Ainsi que l'a dit Pascal, les rivières sont des chemins qui marchent, et celles dont nous venons de parler sont les meilleurs chemins de colonisation qu'on puise désirer.—(*Courrier du Canada.*)

LES COLONS DE TEMISCAMINGUE.

Succès de deux frères—MM. Anthime et Napoléon Lorrain.

Je soussigné suis arrivé à Témiscamingue dans l'automne de 1885. J'avais douze piastres et mon frère Napoléon avait laissé en arrière trois cents dollars.

Nous avons choisi chacun un lot dans le rang 5 du canton Jacques.

Nous avons maintenant 60 arpents de terre bien défrichés, sans roches ni souches, une maison, une grange, une écurie, une remise de 40 pieds par 20 pour mettre notre récolte à l'abri.

Nous avons de plus sur le terrain le bois de charpente nécessaire pour une maison de 25 x 22 et pour une grange de 50 x 30.

Nous avons une bonne paire de chevaux, 3 bêtes à cornes, 8 cochons et dix-huit poules. Nous avons récolté cette année cent minots d'avoine, trois cents minots de pois et vingt tonnes de foin. Nous en avons vendu 13 tonnes à 25 piastres la tonne à deux jours de marche de chez nous, ce qui équivaut à peu près à 15 piastres dans la grange. Nous espérons vendre cette année environ mille livres de lard à onze centins en moyenne. Toutes dettes payées, j'espère que nous aurons en caisse ce printemps environ trois cents piastres, ce que nous avions quand nous avons commencé.

Nous estimons nos propriétés à deux mille piastres sans compter nos biens meubles. Nous avons bien travaillé; Nous avons vécu avec économie, mais nous n'avons jamais manqué du nécessaire.

ANTHIME LORRAIN.

Monsieur le rédacteur,

J'ai reçu moi-même la déclaration ci-dessus de M. Lorrain et je la crois exacte. Il a oublié de me dire que lui et son frère ont trouvé le temps et les moyens d'aller chacun leur tour à Ste-Anne de Prescott d'où ils venaient, pour se choisir une épouse parmi leurs connaissances. Les Messieurs Lorrain sont un magnifique exemple pour beaucoup de nos jeunes gens. Ce qu'ils ont fait d'autres peuvent le faire en suivant leurs traces. Nous avons

encore à Témiscamingue des terres aussi bonnes que celles des Messieurs Lorrain, et maintenant que le pays est ouvert, les colons ont bien moins à redouter la misère et les privations des premiers temps. Les chemins sont meilleurs, les provisions moins chères, et il est bien plus facile de se procurer du travail en toute saison, un bon nombre de colons ayant maintenant les moyens d'engager des hommes pour les aider dans leurs travaux.

F. THÉRIEN,
Ptre, O. M. I.
Baie des Pères, Comté de Pontiac.

LA COLONISATION DANS LES CANTONS DE L'EST.

BONNES TERRES—CULTURE LUCRATIVE ST-HERMÉNÉGILDE—COATICOOK.

Monsieur le Directeur.

Les membres du cercle agricole m'ont prié de vous communiquer la présente, convaincus que votre dévouement pour la colonisation vous la fera trouver digne d'être reproduite dans les colonnes du *Journal d'Agriculture.*

En face de l'émigration qui dépeuple notre belle province de Québec, on se demande ici souvent pourquoi ceux qui laissent les paroisses de la vallée du St-Laurent ne viennent pas, avant d'aller tenter fortune ailleurs, faire une visite aux cantons de l'Est. La réponse à cette question est que cette partie de la Province n'est pas suffisamment connue. Nous pensions tous jours qu'une voix plus autorisée que la nôtre, irait dire à ceux que les circonstances obligent de quitter les vieilles paroisses, combien notre sol sait récompenser ceux qui lui demandent leur subsistance. Nous sommes convaincus que beaucoup de nos compatriotes qui gémissent sur une terre étrangère, vivraient heureux s'ils étaient venus s'établir ici. Pour nous qui avons quitté les anciennes paroisses pour venir nous fixer à St-Herménégilde, nous bénissons la Providence de nous avoir dirigés de ce côté. Notre paroisse a été ouverte pour tout de bon, à la colonisation il y a une vingtaine d'années et compte environ deux cents familles canadiennes. Le territoire qu'elle embrasse est une des meilleures parties des cantons de l'Est: le sol est très-bon, rendant abondamment toutes les espèces de grains et de légumes; les paturages qu'il nous donne sont sans contredit des plus avantageux sous tous les rapports. Et n'allons pas croire que nous publions ces choses uniquement dans un but de réclame; nous écrivons sérieusement. Sans doute, nous voulons nous être utiles à nous-mêmes en multipliant le nombre de nos co-paroissiens ; nous aussi nous voulons être utiles à nos compatriotes en leur donnant le conseil de faire l'acquisition de beaux biens et aux meilleures conditions possibles. Il y a encore de la place pour établir de suite très-avantageusement un bon nombre de familles. Les fermes que nous offrons appartiennent à des cultivateurs qui ont voulu, en trop peu de temps, les mettre dans le meilleur état; et pour avoir ainsi trop embrassé à la fois vû leurs ressources, ils ont été obligés de laisser à d'autres le fruit de leurs travaux et de leurs améliorations. D'autres, enivrés du succès qu'ils obtenaient sur leur terre, ont appliqué les bénéfices qu'ils en retiraient au commerce du bois, et ils ont subi le sort de ceux qui veulent courir deux lièvres à la fois. Découragés par ces revers de fortune qu'ils auraient pu réparer comme l'ont fait plusieurs membres de notre cercle, en restant sur leur

ferme, ils sont partis pour les Etats-Unis, comptant que l'oncle Sam leur ménagerait un prompt retour au Canada. Mais ce retour pour quelques-uns, est encore impossible.

Les uns ont perdu leur santé dans les manufactures ou sont retenus aux Etats-Unis par leurs enfants qui y ont grandi, en se formant à une vie tout autre que la vie si paisible du cultivateur. Les autres, au lieu d'améliorer leur condition, n'ont fait que l'aggraver; pour une raison ou pour une autre, la fortune ne leur a pas souri, et la crise qui sévit actuellement chez nos voisins leur fait perdre l'espoir de revenir exploiter le sol même qui leur a déjà coûté bien des efforts, et ils sont forcés de le céder à d'autres à bien bas prix, pour aller à leur retour se fixer sur une terre nouvelle du voisinage.

Dans les vieilles paroisses il y a des pères de familles qui sont incapables d'y établir leurs garçons. Eh bien! comme plusieurs membres de notre cercle agricole, ils pourraient, avec leur petit capital, s'établir ici eux et tous leurs garçons avec plus d'avantage que partout ailleurs, nous en sommes certains. Qu'ils viennent nous faire une visite, ils auront le plaisir de rencontrer ici d'anciennes connaissances qui sont venues se fixer à St-Herménégilde, et ils se convaincront de la vérité de nos avancés. Ils trouveront ici tous les avantages que puisse désirer le cultivateur : Nous sommes à une heure de marche de la ville de Coaticook où nous pouvons écouler nos produits, soit en les vendant au marché de cette ville, soit en les expédiant aux plus grands centres par la voie ferrée, le Grand-Tronc, qui a l'une de ses principales stations à Coaticook.

Nous avons dans la paroisse trois fromageries dont l'avenir est assuré, car, nous ne craignons pas de l'affirmer, on ne saurait trouver d'endroit plus favorable à l'industrie laitière; les paturages sont excellents et partout les animaux ont facilement à leur portée une eau fraîche et pure.

Notons en passant que, déjà, sur un bon nombre de fermes, l'eau est conduite à la maison et aux étables par des aqueducs peu dispendieux. Et si nous voulions dire toute la vérité, nous ajouterions sans vouloir faire injure à personne que le meilleur mode de culture est ici mieux suivi que dans le grand nombre des anciennes paroisses.

Il ne sera pas sans intérêt de dire que la plus grande distance entre chaque école est de quatre à cinq milles.

Ceux qui désireraient avoir de plus amples renseignements sur les terres que nous offrons, pourraient s'adresser au vice-président de notre cercle agricole, M. C. Dupuis, ou à votre humble serviteur; nous serons heureux de leur donner tous les détails qui pourraient leur être utiles.

Le Cercle Agricole.

D. P. P. Ptre. Président.

" St-Herménégilde de Barford,

7 mars, 1894. Co. Stanstead. P. Q.